



Info_47_ED_2010-11
30 mai 2011

« Le doctorant est une ressource importante, et non quelqu'un qui n'en finit pas de terminer ses études » (Stéphane Andrieux, EDF)

« Le dispositif Cifre donne l'opportunité de monter en compétences, et à la différence d'un simple CDD, vous obtenez un diplôme de doctorat à la fin, qui plus est reconnu à l'international », indique Emilie Beuzet, ingénieur chercheur au sein de la R&D du groupe EDF. Elle fait part de son expérience à l'occasion d'un atelier intitulé : « Le Cifre, premier pas vers un début de carrière dans la recherche industrielle » organisé par AEF dans le cadre des RUE 2011 (rencontres universités-entreprises) qui se déroulent mercredi 25 et jeudi 26 mai 2011 au Cnit de Paris-La Défense. À la suite d'un master en physique, Émilie Beuzet a signé un contrat Cifre avec EDF, l'université Paris-Sud et l'IPNO (Institut de physique nucléaire d'Orsay, UMR CNRS-université Paris-Sud) et a soutenu sa thèse en décembre 2010 avant d'être embauchée en CDI chez EDF au mois de janvier 2011. « Considérée comme une salariée à part entière de la R&D d'EDF, j'ai pu nouer mes propres contacts et me constituer un réseau qui aurait pu m'être tout à fait utile si EDF avait décidé de ne pas me conserver », assure Emilie Beuzet. Financé par le MESR, le dispositif Cifre subventionne toute entreprise de droit français qui embauche un doctorant pour le placer au coeur d'une collaboration de recherche avec un laboratoire public.

Des propos corroborés par Stéphane Andrieux, directeur scientifique d'EDF, qui confirme que « le réseau est un élément très important que le doctorant peut apporter à l'entreprise ». Il ajoute que « le doctorant est une ressource importante », arguant « que ce n'est pas quelqu'un qui n'en finit pas de terminer ses études ». « Le plus intéressant pour nous à travers ce dispositif est de pouvoir évaluer des jeunes qui apprennent la culture de l'entreprise », observe Stéphane Andrieux. Par ailleurs, le directeur scientifique d'EDF précise que sur « 2 000 personnes travaillant pour la R&D du groupe EDF, il y a environ 200 doctorants dont la plupart sont en contrat Cifre ».

« COMPÉTENCES UTILES » DU DOCTEUR EN ENTREPRISE

« Pour une 'horrible' entreprise d'ingénieurs comme la nôtre, l'embauche de docteurs est très importante car ils apportent des compétences utiles et notamment un esprit d'ouverture supérieur à celui que l'on peut rencontrer chez les étudiants issus d'écoles d'ingénieurs », lance Stéphane Andrieux. Le directeur scientifique du groupe EDF pointe également les différences entre l'embauche d'un docteur par une PME, et l'embauche par un grand groupe. Il prétend ainsi qu'une PME « cherche davantage un doctorant pour l'aspirer et utiliser les résultats de sa thèse à des fins immédiates alors qu'un grand groupe a une vision à plus long terme et souhaite que le docteur embauché fasse carrière au sein de l'entreprise ».

Répondant à la question de savoir comment concilier la préparation d'une thèse avec le rythme du travail en entreprise, Emilie Beuzet indique : « Mon sujet de thèse est complètement lié aux projets traités par la R&D d'EDF, j'ai ainsi pu consacrer l'essentiel de mon temps à sa préparation. » Autre point mis avant par les intervenants, la nature des rapports entre le directeur de thèse et le responsable du doctorant au sein de l'entreprise, « qui peuvent parfois déboucher sur des différends, notamment dans le cadre de thèses un peu trop exploratoires », note Stéphane Andrieux.

LE DISPOSITIF CIFRE, TRENTE ANS D'EXISTENCE

Sylvie Court, responsable de la communication de l'ANRT, rappelle que le dispositif Cifre « existe depuis trente ans », qu'il permet « de placer les doctorants dans des conditions d'emploi scientifique et de favoriser le développement de la recherche partenariale ». Elle indique par ailleurs que lorsque un contrat Cifre est signé entre les trois partenaires (entreprise, laboratoire et doctorant), « l'ANRT verse une subvention de 14 000 euros par an à l'entreprise ». En moyenne, « le doctorant engagé dans un contrat Cifre est payé 23 484 euros bruts annuels pendant les trois ans que durent sa thèse », ajoute Sylvie Court. Les statistiques de l'ANRT montrent que 47 % des thèses Cifre sont réalisées dans des grands groupes, 42 % dans des PME et 11 % dans des ETI (entreprises de taille intermédiaire).

Selon l'ANRT, l'intérêt pour le doctorant de s'engager dans un contrat Cifre est de « profiter d'une expérience professionnelle reconnue porteuse d'emplois et de bénéficier d'un double encadrement par le directeur de la thèse et le responsable de l'entreprise ». Ainsi, « plus de 90 % des thèses Cifre engagées ont été soutenues », se félicite Sylvie Court. Pour l'entreprise, l'intérêt est « de se doter de talents et d'accéder à la recherche technologique grâce aux relations tissées avec les laboratoires, qui, de leur côté, peuvent valoriser leurs résultats de recherche et étendre leur réseau et leur notoriété ». En outre, « la subvention de 14 000 euros peut entrer dans le calcul du crédit impôt recherche, ce qui n'est pas négligeable », pointe la responsable de la communication de l'ANRT.

51 % DES DOCTORANTS EN CIFRE VIENNENT DE L'UNIVERSITÉ

Selon les chiffres donnés par l'ANRT, qui gère le programme pour le compte du MESR, « 45 % des doctorants impliqués dans un contrat Cifre sont diplômés d'une école d'ingénieurs ou de commerce, 51 % proviennent de l'université, et 4 % ont des diplômés étrangers ». Autre indication, « 34 % des doctorants engagés dans une thèse Cifre sont embauchés dans la même entreprise, 13 % dans une autre entreprise, 11 % retournent dans la recherche publique et 20 % sont en recherche d'emploi ». Pour postuler à un contrat Cifre, « il faut avoir obtenu son master depuis moins de trois ans et ne pas être inscrit en thèse depuis plus de neuf mois », détaille Sylvie Court, qui ajoute « qu'un comité d'évaluation et de suivi, composé de représentants du ministère et de l'ANRT, se réunit tous les mois pour instruire les dossiers ».

Depuis le lancement du dispositif en 1981, « 13 000 docteurs en ont bénéficié, ainsi que 7 000 entreprises et 4 000 laboratoires ». Enfin, les chiffres de l'ANRT montrent que « 1 500 brevets ont été déposés et que 1 650 dossiers de Cifre ont été déposés en 2010, pour 1 300 retenus ».